



Au fil de l'eau



1/ Garez-vous rue Lavoisier, devant le restaurant de l'étang fleuri et prenez le chemin en grave blanche qui s'enfonce au milieu des étangs. Cheminer jusqu'à arriver au « Chalet des étangs » et à l'aire de jeu pour enfants.

2/ Poursuivez en face, jusqu'à arriver au petit étang, prenez à droite au niveau de la fourche et continuer le chemin qui s'enfonce dans les bois après la barrière. Prendre la 1^{ère} à gauche, passer le petit pont de bois, remonter jusqu'au chemin et le prendre sur la droite. Suivre ce grand chemin qui longe les marais, vous passerez un premier observatoire puis aller jusqu'au second en sortie de bois.

3/ À l'Observatoire de la Grande Prairie, remonter le chemin et prendre à droite le sentier en direction d'Écharcon (GR11C). Au bout du chemin, poursuivre sur la gauche la côte le long du mur en pierre et prendre à droite en haut. Vous suivez la route en passant devant la mairie, puis devant le château d'Écharcon. Passer devant le château et descendre à droite au stop en continuant de longer le mur de pierre. Passer les deux ponts sur l'Essonne et poursuivre la route jusqu'au Parc de Villeroy, sur votre droite à l'entrée de Mennecy (après le passage à niveau).

4/ Prendre l'allée principale et en haut du parking prendre à gauche, passez entre les deux piliers en pierre et continuer jusqu'à prendre l'allée du clocher. Puis prendre l'allée des Séquoias sur la gauche. Sortez du Parc de Villeroy derrière les équipements sportifs et suivre sur la droite le trottoir aménagé jusqu'à prendre la rue du Reignault.

5/ Descendre la rue, suivre le coude sur la gauche et prendre la 1^{ère} rue à droite (Court Fêtu). En bas de la rue poursuivre sur la droite jusqu'au chemin de fer. Traverser la voie de chemin de fer par le passage piétonnier en faisant extrêmement attention. Vous rentrez à nouveau dans les marais de Fontenay et vous allez poursuivre le chemin tout droit jusqu'à arriver à une barrière en bois et un petit parking. Devant la chatterie prendre à droite et poursuivre le chemin qui s'en va sur la gauche (celui de droite est une impasse). Vous allez suivre ce chemin en grave blanche jusqu'aux prochaines maisons à la sortie du marais.

6/ Poursuivre sur le rue Paul Naude jusqu'au croisement avec la route, sous le passage à niveau. Prendre à droite la rue Lavoisier et regagnez le point de départ.

Départ / Arrivée : rue Lavoisier – Vert le Petit (départ possible également de la ruelle Moutier, point n°2)

Distance : 15km